

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

(arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale)

THESE

(en cotutelle)

entre

l'Université de Strasbourg et

l'Universidade Federal do Rio Grande do Sul, Porto Alegre

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit privé – Propriété industrielle

Présentée et soutenue publiquement le 22 juin 2012 à 14h30
Salle Alex Weill – 5^e étage
Faculté de droit, place d'Athènes

par

Monsieur Roner GUERRA FABRIS

«La détermination de l'objet du brevet en droit brésilien et européen»

JURY

Monsieur Jacques AZEMA, Professeur à l'Université de Lyon 3

Madame Vera JACOB DE FRADERA, Professeur à l'Université Fédérale du
Rio Grande do Sul, co-directrice de thèse

Monsieur Thierry LAMBERT, Professeur à l'Université de Nancy

Monsieur Yves REBOUL, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg

Madame Joanna SCHMIDT-SZALEWSKI, Professeur émérite de l'Université
de Strasbourg, directrice de thèse